



SYPOL FLASH

SYNDICAT DE LA POLICE BELGE
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHE POLIZEI

E.LEBON (Fr) 0497/59.77.26
JP CALLENS (NI) 0475/72.09.01
J.WILPUTTE (NL-FR) 0478/779.618

« Guido VAN WYJMERSCH n'a plus l'autorité morale nécessaire pour diriger la première Police du pays ».

SYPOL.BE prenait position voici plus d'un mois.

**Guido Van Wymersch, chef de corps de la police de Bruxelles Capitale Ixelles, à nouveau impliqué dans un (ou plusieurs) dossier (s) !
Quand cela s'arrêtera-t-il ?**

Dans un communiqué de presse daté du 19 septembre SYPOL.BE prenait position et demandait à plusieurs hauts dirigeants de la Police, après lecture des rapports d'enquête du Comité P les accablant, de prendre leurs responsabilités.

Visiblement, être responsable et intègre ne sont pas les plus grandes qualités des intervenants dont certains ont pourtant une très haute opinion d'eux-mêmes.

Nous nous permettons de citer un passage issu d'un mail paru dans la presse où Monsieur Van Wymersch demande à Monsieur Calicis d'insérer dans le rapport de présentation de sa candidature le texte suivant : « **LORS DE SON PASSAGE DEVANT LA COMMISSION DE SELECTION ET QUESTIONNE A CE SUJET GVW A PU CONVAINCRE D'AVANTAGE QUE MONSIEUR YANSENNE EN DEVELOPPANT UNE VISION CLAIRE DES EXIGENCES D'INTEGRITE...** » .

Dans la presse de ce jour, interrogé au niveau de la fraude flagrante dans l'acte de candidature, Monsieur Van Wymersch reconnaît les faits et déclare qu'il ne voit pas où se situe le problème (sic).

Qu'en est-il des principes d'intégrité, de respect de la norme, de déontologie et de remise en question auxquels sont soumis tous les policiers ?

Impliqué dans au moins trois dossiers, le chef de zone de Bruxelles-capitale peut-il encore mériter la confiance de son personnel ?

Pourquoi le Bourgmestre de Bruxelles continue-t-il à le couvrir en refusant de prendre une mesure d'ordre ?

Cette absence totale de réaction est injurieuse et honteuse pour l'ensemble des membres du corps de police et dénigre la fonction de police.

Qu'est ce que cela cache ?

Ce nouvel épisode catastrophique pour l'image de marque de la Police Intégrée doit être envisagé dans le cadre d'un contexte général:

la police intégrée est trop souvent gérée de manière clientéliste par certains, parmi nos plus hauts dirigeants, pour qui les règles de droit et la loyauté ne prédominent plus, pour qui l'estompement de la norme est devenu la règle.

Au risque de nous répéter, ceux-ci n'ont plus leur place dans notre institution, ils n'ont plus l'autorité morale pour diriger la police alors qu'ils doivent faire figure d'exemple pour les policiers et les citoyens; ils déshonorent notre fonction et l'ensemble des fonctionnaires et dirigeants zélés de la police en bafouant les principes d'intégrité, de déontologie et de loyauté envers les institutions démocratiques, dont ils devraient être garants.

Deux Ministres de l'Intérieur successifs ont maladroitement délégué leurs pouvoirs de rédiger des textes légaux et de les interpréter, de diriger la police et de s'autocontrôler, à certains dirigeants policiers qui en ont abusé depuis la réforme, qui en abusent toujours actuellement et qui montrent leur déloyauté.

SYPOL.BE a attaqué ces arrêtés de délégation au Conseil d'Etat, SYPOL.BE essaye depuis plusieurs années déjà, trop souvent en vain, de montrer au pouvoir politique qu'il a mal placé sa confiance en certains technocrates qui font de la police une machine de plus en plus bureaucratique et coûteuse dont le but n'est souvent autre que de servir leurs intérêts et ceux de leurs clients au sens péjoratif du terme, au préjudice de tous les fonctionnaires de terrain et du citoyen.

Dans trois rapports le Comité P, qu'on le veuille ou non, a commencé à démontrer les dérives de la gestion clientéliste de certains dirigeants, lesquels tentent de se retrancher derrière des instructions manifestement illégales, ou leur soi-disant bonne foi synonyme d'ignorance des statuts, qu'ils ont parfois eux-mêmes rédigés ! « Non coupable, je ne savais pas... » !

SYPOL.BE rappelle que le personnel de la police aspire à une nouvelle culture dans sa direction.

Nous demandons dès lors au Ministre de l'Intérieur et au Parlement d'effectuer les changements nécessaires afin de mettre fin à ces pratiques qui ne peuvent subsister dans un état démocratique, et qui nous déshonorent tous !

Le Ministre de l'Intérieur et le Conseil Fédéral de Police se livrent actuellement à une évaluation du fonctionnement de la police intégrée, 10 ans après la loi du 07/12/98. Dans ce cadre SYPOL.BE a été entendu en tant que témoin, mais qu'en ressortira-t-il ? **Nous en avons assez de dénoncer l'incurie de certains, depuis 2001, sans que rien ne change favorablement.**

Manifestement, nous ne pourrons échapper à un audit d'envergure, voire à une enquête parlementaire sur les phénomènes que nous dénonçons depuis trop longtemps. Manifestement encore, même après le départ de plusieurs proches, le Ministre de l'Intérieur, qui semble commencer à s'en apercevoir, est entouré à l'heure actuelle de collaborateurs peu scrupuleux ou incompetents, qui le desservent, qui nous harcèlent.

De nombreuses décisions statutaires actuelles vont ainsi démoraliser le personnel tout en accentuant la gestion bureaucratique inégalée de la police, en favorisant la politique de clientélisme actuellement dénoncée au sein de la police fédérale ou de certaines zones, en encourageant notamment le retour d'une structure centralisée dont l'action mettra en péril les résultats d'enquêtes judiciaires et le fonctionnement de toute la police en général.

Rappelons que SYPOL.BE participe également activement à la manifestation de la vérité judiciaire dans le cadre de différents dossiers où nous sommes en présence de malversations caractérisées, et non plus de petits avantages anodins.